

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou
Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou
Vice Doyen de la Post-Graduation
et de la Recherche Scientifique
Service de la 1^{ère} Post-Graduation
N° 77 /VDPG/FM/2026

Concours d'accès au résidanat de Médecine
Session Octobre 2026

Les épreuves du concours d'accès au résidanat de Médecine session Octobre 2026, se dérouleront à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou le **17 Octobre 2026**.

Les candidats intéressés sont informés que les inscriptions s'effectueront au service de la première Post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Le concours d'accès au résidanat est ouvert :

A /- A tout candidat titulaire du diplôme de docteur en Médecine.

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Copie du diplôme de Médecine générale.
- 04 photos d'identité.
- 01 extrait d'acte de naissance.
- Droit d'examen 500 DA par virement postal au nom de Monsieur l'agent comptable de l'université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou N°007 999 990 000 321 758 82
- Déclaration sur l'honneur à légaliser (à télécharger du site internet).
- Attestation de fonction pour les praticiens en exercice.
- Copie du relevé du cursus avec moyenne générale.

B /- aux résidents de 1^{ère} année désireux de changer de spécialité :

Le changement de spécialité n'est autorisé qu'une seule fois.

Le dossier doit être complété par :

- Une attestation de démission signée par le Doyen de la faculté de médecine (dernier délai de démission 03 mois avant le concours)

Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

du **21/06/2026** au **14/07/2026** et du **07/09/2026** au **30/09/2026** au service de la 1^{ère} post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Fait à Tizi-Ouzou le : **18 JUIN 2026**

Le Doyen

